

DIMANCHE 28 JANVIER 2018 AVANT 8 H 00 EVACUATION DU PERIMETRE DE DEMINAGE

Madame, Monsieur,

Une bombe américaine de 460 kg, datant de la Seconde Guerre mondiale, a été découverte à Colombelles lors de travaux d'aménagement d'un terrain dans la ZAC Libéra.

Toutes les précautions ont d'ores et déjà été prises pour sécuriser le site. L'engin est protégé dans l'attente de sa neutralisation.

Compte-tenu de son implantation, la réglementation relative aux normes pyrotechniques impose une évacuation totale de la population dans un périmètre de sécurité d'un rayon de 400 mètres autour de la bombe.

La neutralisation de cette bombe est programmée le **dimanche 28 janvier 2018**. L'opération débutera à 8 h le matin pour une fin d'intervention vers 16 h.

Il est indispensable de prendre des mesures de précaution totale pour la sécurité des riverains et du public pendant toute l'intervention.

C'est pourquoi, tous les habitants qui résident et toutes les personnes qui travaillent dans ce périmètre de sécurité autour de la bombe devront avoir évacué la zone de risque le **dimanche 28 janvier 2018 avant 8 h**.

Nous vous demandons de vous conformer à la procédure suivante :

1. Vous devez avoir quitté impérativement votre domicile ou lieu de travail avant 8 h du matin.
2. Vous devez évacuer la zone par vos propres moyens ou pour les personnes ne disposant pas d'un moyen de transport pour se rendre dans les lieux d'accueil, le signaler au plus tôt en téléphonant au 02.31.35.25.00 – mairie de Colombelles.
3. Pour les personnes qui n'auraient pas pu trouver d'autres solutions pour la journée, un accueil sera organisé à Colombelles, au gymnase Hidalgo - rue de la Renaissance à partir de 7 h 30.
4. Fermez vos volets (pour des raisons de sécurité liées à une onde de choc éventuelle et aux risques potentiels d'éclats).
5. Personne ne sera autorisé à circuler ou à pénétrer sur le site après la phase d'évacuation. Les services de police assureront le contrôle de l'évacuation, le bouclage et la surveillance de la zone concernée et la sécurité des biens. Ils seront à votre disposition pour tout renseignement.
6. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite et isolées ou présentant un état de santé devant absolument être pris en compte durant cette opération de se signaler au plus tôt au 02.31.35.25.00. Une prise en charge sera alors organisée.
7. Pensez à vous munir de tout ce qui est indispensable pour cette matinée (médicaments, papiers,... y compris ce courrier qui indique les numéros utiles car aucun retour au domicile ne sera possible durant l'intervention.
8. Pour tout problème particulier, vous pouvez vous adresser :
 - en semaine du lundi 8 janvier au vendredi 26 janvier 2018 de 8 h 30 à 17 h au numéro d'appel suivant : 02.31.35.25.00
 - le 28 janvier 2018 au 06.75.62.99.64 à partir de 7 h et pendant toute la durée de l'opération.

Il vous est demandé de respecter scrupuleusement ces consignes.

Vous remerciant de votre coopération, je vous prie d'excuser cette gêne occasionnée par cet évènement.



Le Maire,

Marc POTTIER

